



### REPÈRES - PROCEDH

#### Programme Collectif pour le développement de l'Éducation et du Dialogue social en Haïti (PROCEDH)

► 2ème Phase du programme: **Août 14 - Juillet 17**

##### ► Objectif principal :

Contribuer au développement d'une éducation de qualité et au renforcement de la place de la société civile dans l'élaboration des politiques éducatives

##### ► Bénéficiaires directs :

Les organisations de la Société Civile membres du PROCEDH et leurs adhérents ( 6 000), 3 000 Elèves, 8 structures éducatives bénéficiant des jumelages pédagogiques, les organisations locales présentes dans les territoires ciblés, les Délégations Départementales de l'Éducation

##### ► Bénéficiaires indirects :

La population des territoires ciblés, les OSC locales des territoires non ciblés, les institutions publiques haïtiennes au niveau national : MENFP, ONA, OFATMA, GSP, MJSAC, MICT, les autres OING ainsi que le Cluster Education qui bénéficieront de la capitalisation des bonnes pratiques du programme

##### ► Coordination :

Programme coordonné par Solidarité Laïque et impliquant 11 membres et partenaires français et haïtiens (voir détail au verso).

##### ► Financement : 1 246 533€

Programme co-financé par des Fonds Propres, l'Agence Française de Développement, collectivités territoriales.

### LE CONTEXTE

Depuis des décennies, le système éducatif haïtien est enlisé dans une situation inextricable : insuffisance de structures éducatives, surtout publiques, défaut de formation des enseignants et des personnels, une éducation à la santé quasi-inexistante...

S'ajoute à cela un dialogue très difficile entre les organisations de la société civile (syndicats, associations de parents d'élèves, associations de jeunes...) et les acteurs publics concernés.

Le séisme de janvier 2010 qui a ébranlé l'ensemble de la société haïtienne, et plus particulièrement son système éducatif, n'a fait qu'aggraver la situation.

### LES ACQUIS DU PROCEDH

Suite au Séisme de 2010, Solidarité Laïque avec 10 organisations de la société civile haïtienne et françaises a souhaité contribuer à l'un des enjeux majeurs du développement d'Haïti, l'amélioration de la qualité de l'Éducation en plaçant la société civile haïtienne au cœur de cette dynamique. Pour ce faire, a été co-construit un programme collectif franco haïtien, le PROCEDH. Au cours des 3 dernières années celui-ci a permis de :

1. **créer une vision commune** de ce que doit être l'Éducation en Haïti et du rôle que doit jouer la société civile dans le domaine de l'éducation.
2. **générer une dynamique collective** entre organisations hétérogènes (syndicats, mutuelles, association de jeunes, associations de parents d'élèves)
3. **proposer un espace de réflexion**, de production intellectuelle et de documents de référence (Plaidoyer dialogue Social+ Protection Sociale) repris par les acteurs institutionnels (MENFP, ONA, OFATMA)
4. **renforcer la reconnaissance** et la légitimité pour les organisations haïtiennes notamment syndicales aux yeux des pouvoirs publics haïtiens (MENP, DDE de la Grand'Anse) mais également auprès de la population.
5. **d'impliquer activement** des acteurs des DOM/TOM plus particulièrement des organisations guyanaises (ADOSEN/MGEN) et martiniquaises (FRANCAS)

## LES PRINCIPAUX RESULTATS DU PROCEDH

### ► Renforcement des compétences des acteurs de l'éducation haïtienne

- ◆ **Sur l'enseignement fondamental**, un travail de consolidation des acquis (gestion administratives/ compétences pédagogiques) a été réalisé dans le département de la Grand'Anse auprès du personnel éducatif (Inspecteurs académiques, Conseillers pédagogique, Chefs d'établissement, Coordonnateurs techniques, agents administratifs, enseignants).
- ◆ **Sur la Formation Professionnelle**, les 2 centres de formation professionnelle (rattachés à l'INFP) des Gonaïves et des Cayes ont reçu un accompagnement dont un plan de formation pour rationaliser leur gestion administrative.
- ◆ **Sur l'Education à la Santé**, des parents d'élèves (membres de l'UPEPH) et des enseignants (membres des syndicats CNEH et UNNOH) ont suivi un atelier de sensibilisation à la sexualité et à la vie affective.
- ◆ **Sur l'Education Populaire**: les moniteurs municipaux de la ville de PAP ont reçu un cycle de formation complet (3 phases) en animation socio-culturelle et cinq d'entre eux ont pu parfaire leur formation en s'immergeant durant plusieurs semaines en France, dans des centre de loisirs gérés par les Francas. Les animateurs territoriaux du MJSAC ont réalisé un stage de gestion et d'animation d'un centre municipal socioculturel, des jeunes du département de la Grand'Anse ont suivi un stage de formation au métier d'animateur et l'un d'entre a reçu spécifiquement une formation certifiée BAFA dispensée par les FRANCAS.

### ► Mise en Réseau et Plaidoyer

- ◆ **Mises en place de 7 Jumelages pédagogiques** et partenariats éducatifs entre structures éducatives haïtiennes et françaises qui ont abouti à des projets solidaires co-construits.
- ◆ **Création et renforcement de 10 mini réseaux** départementaux constitués par les organisations départementales des OSC haïtiennes membres du PROCEDH (syndicats d'enseignants, des associations de parents d'élèves, des associations de jeunes, association de professeurs de français)
- ◆ **Réalisation de 2 campagnes de plaidoyers** pour l'amélioration du dialogue social en éducation et pour un meilleur système de protection sociale du personnel éducatif
- ◆ **Expérimentation du premier module en Haïti d'éducation à la protection sociale** en direction des lycéens de PAP

## LES DEFIS DES 3 PROCHAINES ANNEES

### ► L'approche territoriale sera favorisée dans la Grand'Anse, à PAP et aux Gonaïves

L'approche territoriale du programme suivra un plan d'action qui respectera les grandes étapes suivantes :

- ◆ **Diagnostic préalable du territoire** concernant les questions éducatives en prenant en compte les effets des actions de la première phase du PROCEDH
- ◆ **Organisation dans chacun des territoires des Forums publics** sur l'importance de la concertation et la nécessité de création d'espaces de concertation
- ◆ **Mise en place (1) des espaces de concertation pluriacteurs** et (2) **de projets éducatifs territoriaux** concertés et multithématiques
- ◆ **Diffusion des bonnes pratiques** issues des espaces de concertation et des projets pour alimenter au niveau national les actions de plaidoyer et diffuser vers d'autres acteurs et territoires les fruits de l'expérience.

### ► Une stratégie nationale de plaidoyers et de renforcement de capacités organisationnelles

- ◆ Cette dynamique territoriale viendra alimenter et **consolider** la poursuite de la stratégie nationale de plaidoyer menée autour des thèmes suivant: (1) **la nécessité d'un dialogue social structuré** (2) **la nécessité d'une protection sociale accessible** (3) **la nécessité d'une Education à la Santé partagée et appropriée** par l'ensemble des acteurs d'une communauté éducative (4) **la reconnaissance du statut d'animateur socio-culturel** pour dynamiser l'activité périscolaire
- ◆ Pour que les OSC haïtiennes dans un premier temps soient perçues comme des acteurs légitimes de plaidoyer puis dans un second temps participent pleinement aux processus de discussion et d'élaboration et d'évaluation des politiques éducatives, **un volet de renforcement spécifique des capacités** (structurelles et opérationnelles) sera mis en place en addition aux actions prévues.

## LES ACTEURS DU PROGRAMME

### MEMBRES FRANÇAIS :

GREF, FRANCAS, FSU, MGEN, Réseau Education et Solidarité, Solidarité Laïque

### MEMBRES HAÏTIENS :

APROFH, CEDAJ, CNEH, FENATEC, UPEPH, UNNOH

**PRINCIPAUX PARTENAIRES HAITIENS :** MENFP, MJSAC, DDE Grand'Anse, Ville de Port-au-Prince, ONA, OFATMA  
**PRINCIPAUX PARTENAIRES FRANCAIS et INTERNATIONAUX:** Ambassade de France, Collectivités territoriales, CIESS

Programme co-financé par :

